

VILLE DE DUGNY
Seine-Saint-Denis

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 FEVRIER 2012

L'an deux mil douze, le quinze février à 19 heures,

LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le huit février, s'est assemblé à l'espace Victor Hugo sous la présidence de monsieur André VEYSSIERE, maire.

PRÉSENTS : M. VEYSSIERE, maire, Mme MATYNIA, M. DUMAREIX, Mme BARDIN, M. ADAM, M. DESTERNES, adjoints au maire, M. CATTIAUX, Mmes DHENNIN, SOBCZAK, M. CLAVEL, Mme COLLET, M. DIAKITE, M. MÉAULLE, Mme GESELL, Mme LEVÉ, Mme OBLIN, M. PRACT, Mme GHAZALI, M. DELPLACE, conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRESENTÉS :

Mme VILLENEUVE, adjointe au maire, représentée par Mme BARDIN, adjointe au maire,
M. ELLUL, adjoint au maire, représenté par M. DUMAREIX, adjoint au maire,
Mme BONAL, adjointe au maire, représentée par M. DESTERNES, adjoint au maire,
Mme GRUSON, conseillère municipale, représentée par Mme SOBCZAK, conseillère municipale,
Mme PEREIRA, conseillère municipale, représentée par M. DIAKITE, conseiller municipal,
M. PICHOT-MAUFROY, conseiller municipal, représenté par Mme GESELL, conseillère municipale,
M. TOUMI, conseiller municipal, représenté par M. DELPLACE, conseiller municipal.

ABSENTS :

M. DELORME, conseiller municipal,
Mme JENNER, conseillère municipale,
M. KOUSSA, conseiller municipal.

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Bernard DESTERNES, adjoint au maire, est élu secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 NOVEMBRE 2011

Le procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2011 est approuvé à l'UNANIMITÉ.

COMMUNICATION DES DÉCISIONS DU MAIRE
(Art. L.2122-22 du code général des collectivités territoriales)

- Marché à procédure adaptée pour « Examens biologiques » avec un laboratoire d'analyses médicales.
- Programmation des actions 2011 de « Politique de la ville » : signature de conventions pour l'animation sociale de quartiers, sécurité et prévention avec le Conseil Régional « Ile-de-France ».

- Contrat de maintenance pour l'entretien préventif trimestriel du massicot 5221-95 EP du centre technique municipal.
- Marché à procédure adaptée pour l'entretien et la maintenance des installations de sécurité incendie des divers établissements de la ville de Dugny (lot n°1 : extincteurs, R.I.A, installations de désenfumage naturel/mécanique, installations des systèmes d'éclairage de sécurité) (lot n°3 : mise à jour des plans d'évacuation et d'intervention sécurité à hauteur d'une journée maximum)
- Marché à procédure adaptée pour l'entretien et la maintenance des installations de sécurité incendie des divers établissements de la ville de Dugny (lot n°2 : installations des systèmes de sécurité incendie (hors désenfumage naturel)
- Marché à procédure adaptée pour les prestations de service concernant le nettoyage extérieur des vitres, baies et surfaces vitrées des établissements scolaires de la ville de Dugny.
- Marché à procédure adaptée concernant les travaux d'entretien et d'amélioration pour le remplacement des vitrages des bâtiments communaux de la ville de Dugny (lot n°1).
- Marché à procédure adaptée concernant les travaux d'entretien et d'amélioration pour le remplacement des vitrages des bâtiments communaux de la ville de Dugny (lot n°2).
- Renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental de l'accès au droit (CDAD) de la Seine-Saint-Denis relative au point d'accès au droit de Dugny.
- Convention de partenariat avec l'association « des Amis du soleil ».
- Contrat de maintenance « FULL » sur autolaveuses BR 601, d'une durée de un an avec pièces et main d'œuvre comprises ainsi que deux visites.
- Création d'une sous-régie d'avances pour les sorties avec nuitées des classes transplantées des écoles Paul Langevin, Jean Jaurès et Colonel Fabien au chalet « LE PERCE NEIGE » la Chapelle d'Abondance.
- Contrat de maintenance pour la vérification et l'entretien des équipements des trois cloches et du paratonnerre de l'église de Dugny.

**EXPLOITATION D'UN CENTRE DE TRI ET DE TRANSIT
DE DECHETS INDUSTRIELS DANGEREUX
PAR LA SOCIETE CHIMIREC SISE A DUGNY (93440) :
DEMANDE D'AUTORISATION**

L'assemblée délibérante donne, à l'UNANIMITÉ, un avis favorable à la demande d'autorisation présentée par la société CHIMIREC, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un centre de tri et de transit de déchets industriels dangereux sis 3, rue de la Luzernière sur la commune de Dugny.

M. DUMAREIX ne prenant pas part au vote.

**SERVICE ASSAINISSEMENT DE LA VILLE :
AJUSTEMENT DE L'AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION
EXCEDENTAIRE 2010**

Le conseil municipal abroge, à l'UNANIMITÉ, l'article 1^{er} de la délibération n°2011/52 du conseil municipal et autorise monsieur le Maire, ou son représentant, à effectuer les procédures budgétaires et à signer tous documents administratifs et comptables relatifs à l'ajustement de l'affectation du résultat d'exploitation 2010 du service assainissement de la ville.

**GARANTIE TOTALE D'EMPRUNT SUR PRET :
SOCIETE IMMOBILIERE 3F ET CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS**

Le conseil municipal accepte par, 22 voix POUR, 4 ABSTENTIONS, que la ville se porte garante de l'emprunt et autorise monsieur le Maire, ou son représentant, à intervenir pour le contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des dépôts et consignations et la société Immobilière 3F.

**VALIDATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL
INTEGRANT LA DEMANDE DE MODIFICATIONS DU PREFET DU
DEPARTEMENT**

Le conseil municipal approuve, par 21 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, les modifications du Programme Local de l'Habitat Intercommunal et valide le document, suite à l'avis du préfet du département.

**CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE :
CONVENTION D'OBJECTIF ET DE FINANCEMENT CAF 93**

L'assemblée délibérante approuve, à l'UNANIMITÉ, les termes de la convention d'objectifs et le financement de la Caisse d'Allocation Familiale de la Seine-Saint-Denis (CAF 93) pour le contrat local d'accompagnement scolaire de la ville de Dugny.

**AGENCE NATIONALE POUR LES CHEQUES VACANCES
AFFILIATION ET CONVENTION DE PARTENARIAT**

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, la convention de partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) pour son programme Bourse Solidarité Vacances (BSV).

**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (3 A 17 ANS) :
REGLEMENT INTERIEUR**

Le conseil municipal approuve, par 21 voix POUR, 1 ABSTENTION, 4 voix CONTRE, l'application d'un règlement intérieur pour les diverses structures d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la ville de Dugny, fréquentées par les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans.

ORGANIGRAMME DES SERVICES MUNICIPAUX (2012/1)

L'assemblée municipale approuve, par 21 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, l'organigramme des services municipaux (2012/1).

**REGIE MUNICIPALE :
VERSEMENT DE L'INDEMNITE DE RESPONSABILITE**

Le conseil municipal approuve, à l'UNANIMITÉ, la régularisation du versement d'une indemnité de responsabilité aux régisseurs d'avances et de recettes.

<p style="text-align: center;">TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL 2012 : MISE A JOUR</p>

L'assemblée municipale valide, à l'UNANIMITÉ, la mise à jour du tableau des effectifs du personnel 2012.

<p>GROUPEMENTS DE COMMANDES ENTRE LES VILLES DE DRANCY ET DE DUGNY ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AEROPORT DU BOURGET POUR PASSATION DE MARCHES A BONS DE COMMANDE VISANT :</p>

- 1) LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES BATIMENTS PUBLICS,*
- 2) LE CONTROLE TECHNIQUE,*
- 3) LES ETUDES DE RECONNAISSANCE DE SOLS*
- 4) LA SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE SUR LES CHANTIERS DE BATIMENT ET DE GENIE CIVIL,*

<p style="text-align: center;">CREATION DE GROUPEMENTS DE COMMANDES ET APPROBATION DES CONVENTIONS CONSTITUTIVES</p>

Le conseil municipal admet, à l'UNANIMITÉ, l'intérêt de constituer un groupement de commandes entre la ville de DRANCY, la ville de DUGNY et la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget, et approuve la convention constitutive portant sur l'entretien et les réparations des bâtiments publics communaux et communautaires.

Le conseil municipal admet, à l'UNANIMITÉ, l'intérêt de constituer un groupement de commandes entre la ville de DRANCY, la ville de DUGNY et la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget, et approuve la convention constitutive portant sur une mission de contrôle technique dans le cadre d'opérations d'entretien et de travaux tous corps d'état.

Le conseil municipal admet, à l'UNANIMITÉ, l'intérêt de constituer un groupement de commandes entre la ville de DRANCY, la ville de DUGNY et la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget, et approuve la convention constitutive portant sur les études de reconnaissance de sols préalables à la réalisation de travaux de construction ou de rénovation des bâtiments, ou des opérations de voirie sur les territoires des villes.

Le conseil municipal admet, à l'UNANIMITÉ, l'intérêt de constituer un groupement de commandes entre la ville de DRANCY, ma ville de DUGNY et la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget, et approuve la convention constitutive portant sur des missions de coordination en matière de sécurité et protection de la santé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.

Fait à DUGNY, le 16 février 2012.

Le maire,

André VEYSSIERE